



## CFA Fondettes



### >> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer de jeunes professionnels à occuper des emplois "d'arboriste élagueur" dans les entreprises et les services de collectivités spécialisées dans les travaux d'élagage pour être capable de :

- Définir une stratégie d'intervention et des diagnostic d'arbres : réaliser des opérations d'entretien de taille ou de consolidation des arbres
- Réaliser des travaux de taille, démontage ou abattage des arbres d'ornement dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation
- Utiliser des techniques d'accès et de déplacement dans les arbres en respectant les règles de sécurité de la profession



### >> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum aux tests de positionnement d'Avril
- Être motivé et autonome
- Justifier d'une bonne condition physique
- Avoir le niveau 4 dans la filière paysage et 1 an d'expérience dans le domaine sinon demande de dérogation validée par la DRAAF



### >> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 560 heures en centre et 1085 heures en entreprise soit 30 semaines
- Alternance de 2 à 4 semaines centre/entreprise
- 5 semaines de congés par an



### >> COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à la protection sociale.
- Prise en charge des frais pédagogiques par l'OPCO de l'entreprise ou le CNFPT pour les collectivités (9 328,00 €)
- Restauration et hébergement possibles sur l'Agrocampus.



### >> RÉMUNÉRATION

Entre 60 % et 100 % du SMIC Brut, en fonction de l'âge et des conventions collectives nationales. Majoration de 15 points en fonction du niveau de diplôme préalable.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise
	Année de contrat
18 à 20 ans	60%
21 à 25 ans	61 %
26 ans et plus	100 %

SMIC brut au 1<sup>er</sup> novembre 2024 de 1 801,80 € / Smic horaire 11,88 €



### CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Apprentissage

CFA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC  
cfa.indre-et-loire@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30



### >> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Capacité d'accueil du CFA : 12 places
- Test de positionnement écrits, grimpé et endurance
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée



### >> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Formation sur 12 mois
- Début du cycle de formation : septembre



### ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos atouts

### Pourquoi choisir

### Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec son réseau d'entreprises



Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)



Son site historique et son parc arboré de 25 hectares



Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel



Ses accompagnements individualisés



## >> CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du CSAE se répartit sur trois groupes de compétence. Chacun correspondant à une Unité Capitalisable (UC) qu'il est nécessaire de valider pour obtenir le diplôme.

Groupe de compétence 1 (C1): Connaissances générales liées à la connaissance de l'arbre.

Groupe de compétence 2 (C2): Connaissances techniques nécessaires à la mise en œuvre des gestes professionnels de terrain.

Groupe de compétence 3 (C3): Applications pratiques des différents aspects du métier d'arboriste.

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>		
Définir une stratégie d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic sur l'état de l'arbre (identification des végétaux, états de développement, état physiologique et biologique de l'arbre, présentation des techniques d'entretien des arbres).</li> <li>Elaborer un plan d'intervention (organisation du chantier dans le respect de la réglementation en vigueur)</li> </ul>	122 h
Mettre en œuvre des techniques d'accès et de positionnement au poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser des techniques d'accès au houppier (accès à l'aide de cordes)</li> <li>Se déplacer dans un arbre (choix point d'ancrage, déplacement et position au poste de travail)</li> </ul>	100 h
Réaliser des interventions sur les arbres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des opérations d'entretien, de consolidation des arbres (techniques d'haubanage, techniques de tailles raisonnées, gestion des rémanents...)</li> <li>Réaliser des opérations de suppression (technique de démontage avec et sans rétention, techniques d'abattage)</li> </ul>	298 h
Hors référentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil / bilan - Recherche documentaire - certificat de vérificateurs d'EPI, SST</li> </ul>	40 h
<b>TOTAL</b>		<b>560 h</b>

Organisation standard de la semaine :

Lundi et vendredi matin : techniques professionnelles (théorie)

Mardi, mercredi, jeudi : Travaux pratiques (sur le parc ou en chantier école)

**RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION :** <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/cs/paysage>



## >> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
  - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
  - études de cas concrets
  - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus et lors de chantiers école
  - élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement



## >> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt
- Secours et assistance au blessé dans l'arbre (GSA)
- Attestation valant CACES



## >> CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

- Travail sur des supports vivants qui occupent une place importante dans la structure du paysage
- Métier avec un haut niveau de risque (travail en hauteur, tronçonneuses, ...)
- Métier physiquement très exigeant
- Métier d'extérieur (intempéries)



## >> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation en contrôle : Le CSAE se passe en Unité Capitalisable (UC) organisé en SPE
- Le CS est obtenu si le candidat atteint chacune des UC
- Les épreuves sont agréées et validées par un jury permanent constitué par la DRAF
- En cas d'échec, chaque UC obtenue est valable 5 ans et possibilité de repasser les UC pendant 5 ans



## >> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

**Insertion professionnelle :**

- Création de sa propre activité ou Arboriste Élagueur en entreprise privée ou en collectivité

**Poursuite d'études :**

- Formation d'arboriste expert : CS GAO : Gestion de l'Arbre d'Ornement (diagnostic, conseil et gestion du patrimoine arboré)



## >> SATISFACTION

**ET RÉUSSITE**

Satisfaction	Recommandation	Réussite à l'examen	Taux d'interruption
83 % en 2025 (Taux de participation apprentis : 100 %)	100 % en 2025	85 % en 2025	0 % en 2023-2024
	Poursuite d'études	Insertion professionnelle	Taux de rupture
	/	100 % en 2024	6.67 % en 2023-2024